

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 33

Artikel: Tonnerre de char !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212336>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Petit pioupiou

D'où vient l'amusant sobriquet de *pioupiou* donné depuis si longtemps aux soldats ?

Avant 1789, les gardes-françaises, corps d'élite, en garnison à Paris, portaient un uniforme blanc, qui leur valut bientôt le nom de *pierrrots*, ainsi qu'en témoigne ce couplet ancien qui visait M. de Grammont, colonel des gardes :

O beau colonel de pierrots,
On a tort quand on vous quiblie ;
Non que vous soyez un héros,
Mais lorsqu'on met jusqu'aux chabots
Dans la liste que l'on publie,
O beau colonel de pierrots
C'est à tort que l'on vous oublie.

Ce couplet d'une chanson assez épigrammatique, et qui eut un grand succès, contribua beaucoup à transformer définitivement les gardes-françaises en pierrots... Puis, le nom de *pierrrots* s'appliquant également aux moineaux, aux francs moineaux parisiens, les gamins s'empresèrent d'imiter le cri des oiseaux : « Piou ! piou ! piou ! » sur le passage des gardes.

Ainsi fut créé le mot de *pioupiou*.

La livraison d'août 1916 de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE et REVUE SUISSE contient les articles suivants :

Gabriel Séailles, professeur à la Sorbonne. L'éducation morale de la démocratie. — Crnogoratz. Comment et pourquoi le Monténégro fut sacrifié. — D. Baud-Bovy. L'évasion. (Sixième et dernière partie). — William Archer. Aux neutes ! Plaidoyer pour la patience. — Charles Vellay. Billaud-Varenne en Guyane. — Billaud-Varenne. Lettres inédites à Siébert. — Georges Paillard. La question des sucres (Seconde et dernière partie). — L. Zucconi. La bande des joyeux. — Egmond d'Arcis. Croquis d'avant-guerre. Trente. — *** Un document. — Chroniques polonaise (Kappa) ; américaine (G. N. Tricoche) ; allemande (A. Guillard) ; suisse romande (Maurice Milloud) ; scientifique (Henry de Varigny) ; politique. — Bulletin bibliographique.

On tsévu qu'est pas dè boûna.

— Qu'as-tu trovâ, mon pourro Belin, que te vas avoué lè béqueliès ?

— Oh l'est lo tsévu à m'n' onclio François que m'a bailli on coup dè pî et que m'a rontu la tsamba.

— Et coumeint cein est-te z'u ?

— Oh vouâiqueu ? passâvo derrâi, que ne m'atteindè à rein, et lo bougro sè met-te pas à djeindrè lè z'orolhiès et à ruâ, qué y'é bo et bin z'u la tsamba trossâie.

— Portant cé tsévu que ne sembliâvè rein vi, te vâi !

— Oh ! y'arè du m'ein demauffâ du on certain quo qu'été à l'étrablio à m'n' onclio que l'ai consèillivo dè lo veindrè, et compto que cé tsancro dè tsévu m'ein a adé volliu du cein.

Tonnerre de char ! — Des soldats démobilisés rentraient à la maison. Ils avaient fait un peu bombance à Lausanne. Sur la route, ils rencontrent des paysans, avec leurs chars, qui revenaient du marché.

— Peut-on monter ? demande un des soldats.

— Alo, bien sûr. Pou les défenseurs de la patrie, y a toujours de la place.

Mais à une montée un peu forte, il fallut descendre. Un des soldats, qui marchait à côté du char et qui avait peine à suivre la ligne droite, se heurtait à chaque instant au véhicule. Une fois que le choc fut un peu plus violent, il dit, en se frottant le coude :

— Ce tonnerre de char, je crois bien, pardi ! qu'y me saute contre.

Rêve de fillette. — Moi, dit une fillette à son amie, mon rêve serait d'avoir une peine de cœur et une immense boîte de fondants.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

Joachim Malechance¹

OU

L'OBSESSION

2 par FRÉDÉRIC COLLILOUD.

Il arrache un des sapins, creuse une fosse profonde, coupant les racines avec sa hache et enlevant avec sa pèle les débris et la terre.

Par moments, un gémissement d'une tristesse infinie, accompagné de craquements, vient jeter l'épouvante dans le cœur du scélérate. C'est l'effet du vent dans les arbres, Trillard le sait ; mais il est pris d'un violent frisson.

Pour s'étourdir, il boit un coup d'eau-de-vie et se remet à sa besogne funèbre.

La fosse n'est pas creusée complètement que des grelots tintent dans le lointain et que les pas d'un cheval au trot retentissent sur le macadam de la route...

« Et maintenant, messieurs, qui veut savoir la fin de l'histoire ? Cela ne coûte que dix centimes ; à dix centimes seulement. »

Quantité de petites mains se tendirent. Les écoblis qui n'avaient pas d'argent se précipitèrent sur leurs camarades plus heureux, et, de gré ou de force, obtinrent de ceux-ci qu'ils leur laissassent lire les feuilles contenant le récit.

Puis le cercle se forma de nouveau et Joachim recommença :

« Un crime épouvantable a été commis dernièrement à la frontière française.

Toute une famille a été assassinée.

Le meurtrier s'appelle Jean Trillard. Ribot, sa femme et ses enfants sont les victimes.

Le fermier Ribot demeure loin de Morteau dans une maison isolée au milieu de grand bois.

Un jour, il avait recueilli sur la route un vagabond mourant de faim...

Etc., etc.

La vente allait bien.

Un gamin s'était retiré à l'écart et faisait la lecture à ses amis. Il avait repris l'histoire au point où Malechance s'était arrêté :

« Trillard reconnaît le trot et le son des grelots de la *Grise*.

Il s'avance avec précaution jusqu'à un mètre de la route et se blottit derrière un sapin.

L'attelage arrive ; le père et la mère Ribot sont sur le banc ; les six enfants derrière, assis sur des sacs.

Le monstre à figure humaine arme son revolver. Au moment où le cheval est en face de lui, il fait feu.

Il décharge les douze coups de son arme. Les malheureux poussent des cris de terreur ; la *Grise*, effrayée, bondit à droite et à gauche, prête à s'emporter.

La femme Ribot a été frappée à mort ; dans sa chute elle est restée suspendue par les pieds au devant de la voiture. Deux enfants ont également succombé.

Ribot, blessés légèrement, s'élance sur l'agresseur. Trillard le prévient et, d'un coup de hache, l'étend à terre.

Puis il dételle la *Grise*, qu'il attache au tronc d'un sapin.

Restent quatre enfants. Les deux plus grands tentent de s'enfuir ; le meurtrier se hâte d'en finir avec eux.

Une fillette de trois ans pleure, enlaçant dans ses bras son frère encore plus jeune qu'elle.

— Zan, pas battre Loulou, supplie la pauvre innocente.

1) Samedi dernier, en commençant la publication de ce feuilleton, nous exprimions, le regret de ne pouvoir indiquer le nom de l'auteur. Nous ignorions. Nous avons pu heureusement combler cette lacune, grâce à l'amabilité d'un de nos lecteurs (M. C. P-W) qui nous a adressé la petite note que voici :

« L'auteur de *Joachim Malechance* ou *L'Obsession* est un Vaudois, *Frédéric Collioud*, alors typographe à Vevey. Il quitta cette ville il y a une trentaine d'années pour travailler à l'imprimerie du *Conteur Vaudois*, à Lausanne, puis à Neuchâtel. De Neuchâtel, il partit pour le sud de l'Amérique, il résida un certain temps à Buenos-Ayres, pour se fixer ensuite au Paraguay, à Assomption et Conception où, outre la typographie, il fit aussi du journalisme sous le pseudonyme de *Pied-de-Bœuf*. A Conception, il fonda le journal *l'Echo de la Campagne*.

« Depuis quelques années, des amis, avec lesquels il était resté en correspondance, n'ont plus eu de ses nouvelles ».

L'atroce scélérate est touché, malgré lui. Mais que faire des petits êtres ?

Il entend comme un pas d'homme. Il écoute plus attentivement ; il s'est trompé, mais il a peur d'être surpris.

Les deux enfants vont rejoindre leurs parents et leurs frères.

Trillard est vengé.

Il pilla Ribot, transporta les cadavres dans la fosse, y jeta ses habits et revêtit ceux qu'il avait eu la précaution d'apporter.

Dans son sinistre sang-froid, il lui vint une ruse, très habile, mais qui devait cependant le trahir.

Il planta le jeune arbre, qu'il avait arraché, sur le corps des victimes et recouvrit les racines de terre, puis de mousse et d'aiguilles de sapin sèches.

Restait encore un morceau de terre ; il la répandit sur les taches de sang.

Ensuite il déposa les instruments du crime sur le char, détacha la *Grise*, l'attela, la conduisit par la bride au bord du Doubs et précipita bête et véhicule dans la rivière.

Ces précautions prises, l'exécration assassin se hâta de quitter le lieu du crime.

Il passa la frontière, s'établit à la Chaux-de-Fonds, où il dépensa en débauches l'argent qu'il avait volé au fermier.

Trois semaines après, des enfants de Morteau faisaient une promenade dans la forêt. Arrivés à l'endroit où la famille Ribot avait succombé au guet-apens, l'un d'eux fit la remarque qu'on sentait une odeur de cadavre.

— Ce sont des champignons qui pourrissent, répondit un autre ; dans le tas nous en trouverons bien quelques-uns de sains.

Il s'engagea dans le bois et ses compagnons le suivirent, espérant déjà faire ample provision de chanterelles, de clavaires, etc.

Le premier avisa un sapin à demi desséché, et légèrement incliné ; il lui vint l'idée de grimper dessus. Par un hasard providentiel, c'était l'arbre qui recouvrait les victimes.

Il s'abattit sous sa charge, sans que le gamin se fût d'ailleurs aucun mal.

Celui-ci, tout étonné, se releva au milieu des éclats de rire moqueurs de ses camarades.

Mais examinant les racines, il recula épouvanté et comme suffoqué.

Il avait aperçu des vêtements et une tête humaine décomposée.

Il appela les autres enfants et leur communiqua sa terrible découverte.

Toute la bande s'enfuit jusqu'à Morteau où ils donnèrent l'éveil.

L'histoire relatait enfin la découverte de l'assassin.

La justice s'était transportée sur les lieux ; la famille Ribot avait été détournée.

Trillard avait laissé échapper des paroles imprudentes. On l'arrêta ; il passa en cours d'assises, fut condamné à mort et décapité.

A l'heure de midi, Joachim, ayant en poche une jolie somme, s'accorda un dîner substantiel.

Tout en savourant son café et en fumant son grandson, il se félicita de l'idée qu'il avait eue.

Enfin la fortune lui souriait.

La vente sur la place publique était bien assez pénible, mais rien ne l'empêchait de prendre des aides. En les payant raisonnablement, il réaliserait encore de jolis bénéfices.

Quant à lui, il écrirait, sur un cadre plus large, un second récit, un troisième, bref, autant qu'il en faudrait pour renouveler l'attention du public.

A temps perdu, il s'attaquerait même à de vraies nouvelles littéraires.

En forgeant on devient forgeron, pensait-il ; pour quoi ne réussirait-il pas, tout comme un autre ?

Il se ferait un nom et serait bien vengé des mépris dont l'avaient accablé ses anciens camarades de collège.

Il remonterait ainsi le courant, qu'il avait descendu, faute de trouver une occupation qui répondit à ses aptitudes.

Mais l'heure avançait. Il fallait achever la journée si bien commencée.

Joachim se dirigea sur Beaulieu.

On était au mois de juin. Les arbres du bois étaient dans toute la vigueur de leur végétation.

(A suivre)

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.